

Ministère du Commerce du Mali

DECLARATION DU MALI

9ème Conférence ministérielle de l'OMC

BALI (Indonésie) du 3 au 6 décembre 2013



13

Excellence Monsieur le Ministre du Commerce de l'Indonésie, Président de la neuvième Conférence Ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce,

Madame et Messieurs les Vice-Présidents,

Mesdames et Messieurs les Ministres/Chefs de Délégations,

Monsieur le Directeur Général de l'OMC,

Mesdames et Messieurs,

Ma participation à cette 9^{ème} Conférence ministérielle m'offre l'occasion de remercier au nom de mon pays, le Mali, de ma délégation et au mien, le gouvernement indonésien pour la qualité de l'organisation de cette conférence, l'hospitalité et les facilités qui nous ont été réservées depuis notre arrivée dans cette belle et historique ville de Bali.

Je félicite vivement le Directeur Général de l'OMC pour son élection et pour son rapport exhaustif sur l'état des lieux des négociations menées depuis la 8^{ème} conférence ministérielle de Genève en décembre 2011.

Ma délégation soutient fermement les déclarations de la Jamaïque pour le groupe des ACP, du Népal pour les PMA, du Maroc pour le groupe africain et du Burkina Faso pour les quatre pays co-auteurs de l'initiative sectorielle en faveur du coton (C-4) et l'ensemble des pays africains producteurs du coton.

Monsieur le Président,

J'ai noté attentivement les progrès soulignés dans le rapport du Directeur général sur les négociations en cours, notamment la Facilitation des échanges, les questions de développement spécifiques des PMA et de l'Agriculture, y compris la question du Coton.

Que dire de la question du coton, du poids et du rôle de ce produit agricole dans l'économie et la vie de la population du Mali ?

Deuxième producteur du coton en Afrique subsaharienne, le Mali a produit au cours de la campagne agricole 2012-2013 environ 191 000 tonnes de coton fibre. La part du coton dans le PIB du Mali est estimée à près de 15%. Ce produit fait vivre directement ou indirectement environ 5 millions de personnes au Mali.

Il n'est point nécessaire de démontrer à nouveau notre attachement aux objectifs du C4, à savoir : Obtenir un accord sur les volets développement et commercial ainsi que de la mise en œuvre de cet accord.

Les objectifs ultimes recherchés par mon pays portent essentiellement sur :

- l'amélioration de la production et de la productivité du coton,
- l'amélioration de la compétitivité du coton,
- l'augmentation de la transformation locale du coton, et
- l'accroissement des recettes liées au coton.

Pour atteindre ces objectifs, les pays africains producteurs du coton doivent, à l'image du C-4, concevoir et soumettre aux financements des partenaires des projets intégrateurs se rapportant directement à la filière coton.

Monsieur le Président,

Comment ne pas clamer ici ma frustration et ma profonde déception face aux résultats insignifiants obtenus, loin des légitimes espoirs nés de la déclaration de Hong Kong 2005 pour une récolte précoce en faveur du coton en attendant une hypothétique conclusion des négociations du cycle de Doha pour le développement ?

En dépit de ses difficultés, mon pays continue de consentir de lourds sacrifices pour faire aboutir les réformes requises en vue de rendre la filière coton compétitive et d'intégrer le commerce du Mali dans le système commercial multilatéral. Ce qui fera du secteur du commerce un puissant levier de lutte contre la pauvreté.

Hélas ! Au même moment, les efforts de mon pays se trouvent sapés à cause des distorsions créées sur le marché international du coton les politiques de soutiens internes et de subventions de certains Membres de l'OMC en faveur de leurs producteurs de coton.

Monsieur le Président,

Le Mali ne demande que le renforcement du système commercial multilatéral et le respect des règles de la libre concurrence sur le marché international.

En attendant le rétablissement de la transparence et de la libre concurrence, ne serait-il pas nécessaire que les partenaires au développement soutiennent la mise en œuvre de projets fédérateurs liés à la filière coton, dans la perspective de sauver la vie de millions de personnes vivant directement ou indirectement de la production, de la transformation, de la commercialisation du coton et des services connexes y afférents.

En attendant, nous continuons de nourrir l'espoir de voir les négociations en cours aboutir à la conclusion et la mise en œuvre du Programme de développement de Doha. Nous suivons de près les négociations que mènent nos représentants à Genève

notamment sur la facilitation des échanges commerciaux, l'agriculture et les questions de développement spécifiques aux Pays le Moins Développés (PMA) dont le Mali.

Monsieur le Président,

Pour ce qui concerne la Facilitation des échanges, le paragraphe 4.5 de la section II du projet d'accord qui nous est soumis reste, pour le Mali, à l'instar des déclarations déjà faites sur ce point par d'autres intervenants, fondamental pour sa participation pleine et efficace au système commercial multilatéral. Il est alors indispensable que nos pays bénéficient d'un accompagnement substantiel à travers une assistance technique et financière appropriée avant la mise en œuvre de l'accord sur la Facilitation des échanges en négociation.

Pays pauvre et enclavé, le Mali mesure avec justesse la portée et l'importance de l'espace réservé à l'épineuse question de la sécurité alimentaire et de la facilitation des échanges. La lutte contre la pauvreté est au cœur de la politique de développement du gouvernement de mon pays. Ce combat ne se gagnera pas sans la réalisation de l'autosuffisance alimentaire au bénéfice de toutes les populations, d'où notre soutien aux propositions du G20 et du G33.

Dans le même ordre, mon pays qui est l'un des premiers bénéficiaires du financement du cadre intégré se félicite de l'engagement des donateurs à prolonger les activités du programme jusqu'en 2015.

Grâce au cadre intégré renforcé (CIR), deux filières (Mangue et Gomme arabique) sont en passe d'occuper une place de choix dans le tableau des exportations du Mali.

Le Mali fonde beaucoup d'espoirs sur l'Aide pour le Commerce en vue d'améliorer la qualité de ses infrastructures et de réduire les couts de transactions commerciales.

Je ne saurai taire ma satisfaction et mon enthousiasme pour l'engouement et le soutien de tous nos partenaires ayant permis la prorogation de la période de transition au titre de l'article 66 :2 de l'Accord sur les ADPIC jusqu'au 1^{er} juillet 2021.

Pour l'accession des PMA à l'OMC, le Mali reste favorable et soutient sans réserve toute disposition tendant à faciliter le processus pour les pays demandeurs. A ce titre, je saisis cette opportunité pour féliciter chaleureusement le Yémen qui vient d'être admis comme 160^{ème} Membre de l'OMC.

Monsieur le Président,

Je ne saurai terminer cette intervention sans reconnaître et saluer l'appui et l'accompagnement exceptionnels dont bénéficient le Mali, le C-4 et d'autres pays africains producteurs de coton de la part de certains partenaires dont le Brésil, la Chine et l'Union européenne.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Bali, le 3 décembre 2013.